



**AEQES
CTI**

**Plan d'action suite à l'avis
n°2019/09-13 de la Cti
Section Ingénieur Industriel**

Orientation Automatisation
Orientation Electromécanique

Mars 2020

HENALLUX



TABLE DES MATIERES

I. INTRODUCTION 3

II. SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DE LA CTI 4

III. TABLEAUX RÉCAPITULATIF DES ACTIONS SUITE À L'AVIS DE LA CTI 6

I. INTRODUCTION

Soucieux d'assurer à ses étudiants un enseignement de qualité leur garantissant de pouvoir faire face aux enjeux majeurs de demain, l'école d'Ingénieurs de Pierrard a fait de la qualité une de ses priorités. Une politique qualité est ainsi en place depuis plusieurs années. Elle intègre à la fois les axes stratégiques de la Haute Ecole et axes prioritaires de l'école d'Ingénieurs.

L'équipe de l'école d'Ingénieurs a mené une réflexion de fond sur l'ensemble de ses formations et des recommandations de l'audit Cti-AEQES3 de 2016. La pertinence du programme d'études, sa cohérence, son efficacité ainsi que son équité ont fait l'objet d'une autoévaluation critique. Il s'est ensuivi un plan d'actions mis en place et formalisé depuis mars 2017. Des étudiants en cours de formation, des anciens diplômés de Pierrard, des représentants d'employeurs potentiels ainsi que des acteurs de la recherche ont été associés à la démarche.

En mars 2019, les résultats de cette autoévaluation critique ont été soumis à l'avis de la commission Cti d'experts indépendants. Une rencontre avec les experts a eu lieu en Mai 2019 et en septembre 2019 la commission plénière de la Cti a validé le renouvellement pour cinq ans de l'accréditation et du label.

Une vue synthétique du plan d'action à 5 ans (années académiques 2019-2020 à 2024-2025) qui figure dans le présent document intègre les recommandations de l'avis n°2019/09-03 de la Cti. Ce plan fait partie du plan d'actions global de la section Ingénieur Industriel.

II. SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DE LA CTI

Evolution de l'Ecole

La précédente mission d'évaluation a eu lieu en 2016 (avis n°2016/09-09).

Un plan de suivi/plan d'actions a été mis en place et formalisé depuis mars 2017.

« Le département de formation d'ingénieurs de la Henallux a bien exploité les résultats de l'audit de 2016 et a présenté des avancées significatives dans les axes d'amélioration qui lui avaient été suggérés. »

Points forts :

- Un fort sentiment d'appartenance de toutes les parties prenantes ;
- Une bonne ambiance ;
- La démarche qualité de l'Henallux, bien relayée au sein du département de Virton ;
- Un ancrage local fort et une bonne adéquation avec la demande des entreprises ;
- La mise en place d'outils numériques, tant au bénéfice du personnel que des élèves ;
- Un taux d'encadrement avantageux pour les étudiants ;
- La présence de Center des Technologies Avancées (CTA), qui constitue à la fois une plateforme et une « vitrine » intéressantes ;
- Un fort soutien de l'ARIAMP, association des Alumni.

Pistes d'amélioration :

- Un suivi des actions en cours perfectible ;
- Un manque de formalisation de certaines actions (analyse des besoins industriels par exemple, observatoire des métiers) ;
- La « vétusté » de certains locaux et de certains équipements de laboratoire ;
- Un enseignement d'anglais non dispensé par niveaux alors que les niveaux des entrants sont très hétérogènes, et l'impossibilité d'apprendre une deuxième langue étrangère (le cadre législatif pouvant aussi en être la cause) ;
- Un taux de féminisation faible (qui pourrait sans doute être amélioré par des actions de communication) ;
- Une mobilité internationale des étudiants encore limitée, alors que la situation du département y serait plutôt propice.

« Le département touche un secteur porteur, dans un contexte technico-économique favorable (industrie 4.0). Une communication dans ce sens pourrait bénéficier à la formation (recrutement, opportunités de collaborations, etc.). Le faible nombre d'élèves, qui est propice à leur placement, représente également une fragilité pour le département. »

Recommandations :

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

- Améliorer la formalisation et le suivi de certaines actions en cours (analyse des besoins industriels, observatoire des métiers, matrice SWOT) ;
- Mettre en place le conseil de perfectionnement ;
- Moderniser certains locaux et certains équipements de laboratoire ;
- Dispenser l'enseignement d'anglais par niveaux ;
- Mettre en place des actions de communication pour améliorer le taux de féminisation ;
- Améliorer la mobilité internationale des étudiants.

Ces six recommandations retenues dans l'avis de la Commission font partie d'un ensemble de recommandations (trente) émises par l'équipe d'audit 2019, cfr. « *Rapport de mission d'audit* » de juillet 2019. Cet ensemble de recommandations a été repris dans le plan global d'actions de la section Ingénieur Industriel.

La section suivante présente une vue synthétique de la partie du plan d'actions en lien avec les recommandations du dernier avis de la Ct

III. TABLEAUX RÉCAPITULATIF DES ACTIONS SUITE À L'AVIS DE LA CTI

| Plan d'action 2019-2025 – Vue synthétique Section Master Ingénieur Industriel Henallux | | | |
|--|--------------------------------|--------------------------------------|--|
| Axes – Objectifs – Descriptions des actions | Degré de priorité et échéances | Responsables de l'action | Résultats attendus |
| Axe 2 Développer une politique visant à améliorer l'attractivité des cours | | | |
| 1. Dispenser l'enseignement d'anglais par niveaux | | | |
| 1.1. Mise en place d'un groupe de réflexion sur le sujet : « <i>L'anglais à l'école d'ingénieurs, vision, objectifs et mise en œuvre</i> » | *** 2021 | Direction, groupe de travail anglais | Atteinte du niveau B1 en bac3 et B2 en M2 pour l'ensemble des étudiants. |
| Axe 3 Améliorer la communication vers les parties prenantes | | | |
| 2. Mettre en place le conseil de perfectionnement | | | |
| 2.1. Création du conseil, son rôle (parties prenantes) | ** 2021 | Direction et responsables d'unités | Première réunion du conseil avec désignation des membres pour juin 2021. |
| 3. Mettre en place des actions de communication pour améliorer le taux de féminisation | | | |
| 3.1. Mise en place d'un groupe de réflexion sur le sujet : « Femmes dans les STEM et à Pierrard » | * 2024 | Direction et service Communication | Accroissement du taux de féminisation parmi les étudiants. |
| Axe 4 Améliorer l'infrastructure du bâtiment | | | |
| 4. Moderniser certains locaux et certains équipements de laboratoire | | | |
| 4.1. Continuer à investir dans de nouveaux équipements de laboratoire | ** En continu | Responsables des laboratoires | Nombre de nouveaux équipements dans chaque laboratoire. |
| 4.2. Continuer à investir dans la rénovation des locaux | | Direction | Rénovation d'un local par année. |
| Axe 5 Instaurer une politique qualité tant au niveau de l'aspect pédagogique que de l'aspect fonctionnement du département | | | |

| 5. Améliorer la formalisation et le suivi de certaines actions en cours (analyse des besoins industriels, observatoire des métiers, matrice SWOT) | | | |
|--|------------------|--|--|
| 5.1. Réévaluer la pertinence de certaines actions (+/-200). Différencier les objectifs des actions. Evaluer les actions prises / clôturées. Restructurer le plan d'action. | *** 2020 | Direction et Relais Qualité interne | Plan d'action simplifié |
| 5.2. Réactiver les réunions du comité interne d'audit dans le but de s'assurer de l'avancement des actions en cours. | *** 2020 | Direction et Relais Qualité interne | Trois réunions par an pour évaluer l'avancement du plan d'action |
| 5.3. Inclure un point « qualité » dans le CEI | *** 2020 | Direction et présidence CEI | Point au PV du CEI |
| Axe 6 | | | |
| Renforcer la collaboration avec l'ensemble des partenaires | | | |
| 6. Améliorer la mobilité internationale des étudiants. | | | |
| 6.1. Améliorer la mobilité internationale des étudiants. | ** En continu | Relais international | Nombre d'activités à l'étranger |